

mité des Constitutions de l'Empire, il a été ordonné que cet infâme Libelle soit brûlé par la main du Bourreau, afin qu'un chacun sçache qu'un pareil Ouvrage de mensonge ne merite point d'autre réplique, &c.

III. Ce qu'on apprend d'ailleurs des Cours de Cologne & de Munich, c'est que celle de Vienne ayant de nouveau écrit à l'Electeur de Baviere pour l'engager à envoyer au plutôt son contingent de Troupes à l'Armée du Rhin, ce Prince s'en est excusé sur divers prétextes : Qu'il arme à force, & qu'on travaille à réparer les Fortifications de ses Places : Que l'Electeur de Cologne de son côté a fait déclarer à l'Empereur qu'il fera marcher incessamment pour l'Armée Impériale du Rhin le contingent de Troupes qu'il doit fournir pour ses Etats de *Munster*, *Paderborn*, &c. mais que pour ce qui regarde son Electorat, il étoit obligé d'y garder ses Troupes, afin d'en garantir les Fortresses, & & mettre le Pays à couvert des courses des ennemis. Voilà enfin les réponses de ces deux Princes sur les sollicitations qui leur ont été faites. Quant à l'Electeur Palatin, il étoit également résolu de continuer à garder sa neutralité dans la conjoncture présente, quoique l'Empereur lui eut depuis peu adressé une Lettre très-vive pour l'exhorter à envoyer son contingent à l'Armée.

III. *Palatinat*. Sur des plaintes portées par Son Altesse Electorale, que les Officiers Impériaux enrôloient les Soldats de ses Régimens, ce qui engageoit ces derniers à déserter en grand nombre, on lui donna d'abord satisfaction ; car on a publié à ce sujet dans l'Armée Impériale une Ordonnance portant défense aux Officiers d'engager aucun Soldat des Troupes Palatines, sous peine d'être cassés.